

Titre Professionnel : Ouvrier du Paysage

Option : Maintenance des bâtiments

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

CFP/CFA - Le Verger
Formation pour adultes - Apprentissage

DISPOSITIF

Apprentissage ou
Contrat de
professionnalisation
CPF
Transition pro
Pro A

DATES

A partir du 6
Novembre 2023
Au 6 juin 2025

DUREE :

18 mois dont 651
heures en centre de
formation

Titre RNCP 399
Niveau 3

Accessibilité :

Formation en français
Locaux accessibles PMR
Evaluation handicap en
lien avec AGEFIPH



OBJECTIFS

L'ouvrier du paysage aménage et entretient des espaces verts à vocation ornementale destinés à l'amélioration du cadre de vie (parcs, jardins, sols sportifs).

Il intervient dans un milieu naturel afin de mettre en valeur le patrimoine végétal. Il assure également l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il intervient sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien). Il effectue des travaux de maçonnerie paysagère, installe des systèmes d'arrosage et entretient le matériel utilisé.

Sa polyvalence concerne les prestations d'entretien des espaces verts, des jardins (taille, tonde, désherbage, plantation, entretien du matériel...) et les prestations d'entretien du bâti (petits travaux divers en peinture, maçonnerie, électricité, menuiserie, agencement...)

MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir 16 ans révolus
- ▶ Avoir satisfait à une évaluation d'entrée lors d'une demi-journée de validation de projet
- ▶ Motivés par le travail en extérieur
- ▶ Avoir un état de santé compatible avec le métier visé (port de charge, matériaux allergènes...)
- ▶ Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- ▶ Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport...)
- ▶ Salariés en reconversion professionnelle

LES PLUS DE LA FORMATION

- ▶ Un parcours de formation basé sur l'expérience et le terrain.
- ▶ Nombreuses mises en situations réelles.
- ▶ Des formateurs et intervenants issus du terrain, en activité, chefs d'entreprise.
- ▶ Un accompagnement individuel et un interlocuteur unique.

DURÉE DU PARCOURS

- ▶ Au Centre de Formation : 19 semaines de formation (soit 651 heures)
- ▶ En entreprise : suivant l'alternance définit par le planning de formation

3 CERTIFICATS DE COMPÉTENCES et 1 OPTION

- ▶ **CCP 1** : Préparer et conduire des chantiers d'entretien et de création du paysage
- ▶ **CCP 2** : Planter et engazonner des espaces verts

CONTACT

Claudie ANTIER
Coordinatrice de
formation

**Sandrine
HELSTROFFER**
Responsable
administrative

cfp.gennes@mfr.asso.fr

02.41.38.07.30

Plus d'informations sur
notre site :



Coût de la formation :

0€ si prise en charge
A partir de 11.50€ de
l'heure.

Devis sur demande

LES PLUS DE LA FORMATION

Situé à Gennes-Val-De-Loire, dans le Maine et Loire, Le Verger - Centre de Formation et de Promotion des Maisons Familiales et Rurales - vous accueille pour une expérience de formation adaptée aux adultes. Dans un parc arboré de 1,5 hectares, en "zéro phyto" depuis 2009, à 200m de la Loire, bénéficiez des savoir-faire d'une équipe de paysagistes - formateurs professionnels.

Dernière mise à jour : 06/2023

- ▶ **CCP 3** : Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts
- ▶ **OPTION** : Organiser son chantier
- ▶ Prévoir les moyens à mobiliser pour le chantier
- ▶ Identifier les moyens de préventions pour le chantier
- ▶ Réaliser les travaux d'entretien du bâti
- ▶ Effectuer des réparations simples en plomberie, menuiserie, maçonnerie, électricité

DÉLAIS D'ACCÈS

- ▶ Une demande d'inscription est transmise préalablement via une fiche de candidature
- ▶ Le futur stagiaire est reçu en entretien individuel à la suite d'une information collective
- ▶ L'entretien de positionnement permet d'évaluer les compétences, motivations et de déterminer le parcours de formation à suivre.
- ▶ Dossier d'inscription remis à l'issue de l'entretien et à remettre dans les 15 jours qui suivent

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

La formation fait l'objet d'évaluations, de mises en situation au cours de l'année de formation.

Un jury, agréé par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, valide les épreuves finales en fin de formation. Le diplôme est délivré par le Ministère du Travail.

ASPECTS FINANCIERS

- ▶ Financement possible selon les situations (Transition professionnelle, CPF...)
- ▶ Financement individuel : nous consulter

Mail : cfp.gennes@mfr.asso.fr

Téléphone : 02.41.38.07.30

ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible à tout type de personne, les locaux permettent l'accueil de personnes en situation de handicap.

La question du handicap est abordée lors d'un entretien préalable. Les adaptations nécessaires sont envisagées avec l'accompagnement de l'AGEFIPH.

ET APRÈS ? Autre formation ? Emploi ?

Formations possibles :
Bac professionnel Aménagements
Paysagers
Technicien en Jardin Espaces Verts

Postes accessibles :

Ouvrier paysagiste
Agent territorial de collectivité
Jardinier parcs et jardins

NOS RÉSULTATS : PROMOTION 2022-2023

(Titre Ouvrier du Paysage)

93%

TAUX DE
RÉUSSITE

7%

TAUX
D'INTERRUPTION

100%

TAUX
D'INSERTION

50%

TAUX DE
POURSUITE